

## **Intervention de Claudio Martini – Président de la CRPM.**

### **Les Régions au cœur de l'innovation maritime européenne**

#### **La Politique Maritime Intégrée : déjà une innovation en soi**

Cela fait six années que l'Union Européenne construit une politique maritime intégrée, une période relativement courte au regard de la construction européenne. La CRPM, que j'ai le plaisir de présider, demandait depuis 1993 une plus grande cohérence entre les interventions communautaires en mer et dans les zones côtières, et l'engouement que suscitent ces troisièmes éditions des journées maritimes européennes démontre que notre intuition pionnière était justifiée. J'en profite pour rappeler le travail enthousiaste et efficace accompli par notre ami le Commissaire Joe Borg, et pour confirmer à Madame Damanaki que la CRPM sera toujours aux côtés de la Commission quand il s'agira de promouvoir le développement durable des espaces maritimes et côtiers.

Innovation aussi que l'implication forte d'une Région maritime pour accueillir cet événement, et je félicite et remercie mon ami Vicente Areces, Président de la Principauté des Asturies, pour avoir pris cette initiative magnifique. Ce n'est pas un hasard tant cette Région s'est impliquée à nos côtés depuis 2005 sur le projet de l'Europe de la Mer.

#### **Innovation institutionnelle : le Parlement Européen s'investit fortement**

Nous nous réjouissons de la constitution d'un intergroupe maritime au sein du Parlement européen présidé par Corinne Lepage, Vice-présidente de la Commission Environnement, et dont la CRPM assure le secrétariat . Nous attendons également beaucoup du rapport d'initiative sur la Politique Maritime Intégrée que prépare avec dynamisme Madame la Députée Meisner. Au-delà des avancées démocratiques permises par le Traité de Lisbonne, nous sommes persuadés qu'une Europe maritime appuyée sur les territoires, leurs habitants et leurs acteurs économiques et sociaux, se construira – entre autres – autour d'une complicité entre les Régions et le Parlement Européen.

#### **Innovation attendue dans la gouvernance de la Politique Maritime Intégrée**

Le thème de la gouvernance des politiques européennes nous est cher, et il se « décline » évidemment aussi sur la politique maritime. Ce n'est pas le sujet le plus facile tant les responsabilités « régaliennes » des Etats restent importantes en mer, et parce qu'un grand nombre de politiques publiques sont imbriquées, depuis le niveau local jusqu'au niveau global, en passant par deux échelons qui nous mobilisent à la CRPM : celui des bassins maritimes, échelons incontournables du développement maritime durable (les écosystèmes marins ne connaissent pas plus les frontières que les nuages radioactifs ou de cendres volcaniques !) et celui des territoires régionaux

où des politiques concrètes de gestion intégrée des zones côtières doivent être menées, avec le soutien méthodologique et financier de l'Europe.

Le 11 juin à Troms en Norvège, notre Bureau Politique travaillera sur ces questions. Nous allons susciter des échanges de bonnes pratiques politiques entre nos Régions. Nous souhaitons aussi mieux organiser le partenariat entre nos Commissions géographiques et les services de la Commission européenne pour préparer des programmes maritimes ambitieux pour la prochaine période de programmation après 2013 : en Baltique, en Méditerranée, en Mer du Nord, en Atlantique. Nous avons repéré l'émergence du concept de macro-région dans la « pensée territoriale communautaire », et nous ferons en sorte qu'il soit mis au service des stratégies maritimes.

### **Innovation et « croissance bleue »**

Améliorer la gouvernance n'est pas tout. Les Régions ont aussi une responsabilité dans le développement de l'économie et de l'emploi. Quelque soit l'analyse que l'on porte sur les propositions aujourd'hui sur la table pour matérialiser la stratégie EU 2020, nous considérons les mers et les littoraux comme des sources de croissance à mieux mettre en valeur, de façon durable.

Nous souhaitons donc être étroitement associés à l'exercice que lance la DG Mare pour identifier les potentiels de « croissance bleue » et examiner la faisabilité de leur exploitation.

D'ores et déjà, avec le soutien de notre groupe de travail Aquamarina animé par Jean-Yves le Drian, Président de la Bretagne, nous avons posé quelques jalons.

Ainsi, nous lançons l'idée d'un nouveau programme européen, intitulé « Erasmus maritime », pour stimuler la mobilité des jeunes au sein des professions maritimes, et contribuer à renforcer l'attractivité de ce secteur.

Nous nous mobilisons également pour promouvoir la dimension maritime de l'Espace Européen de la Recherche. La CRPM défend en effet l'idée d'un renforcement des moyens consacrés par l'UE à la recherche et aux technologies marines, et elle poursuivra son effort dans cette direction.

### **Innovation dans le transport maritime**

On considère trop souvent le transport maritime uniquement comme une activité économique, soumise aux aléas du marché, alors que c'est aussi un outil de désenclavement des territoires, et de « décarbonisation » des transports.

Au moment où la Commission européenne prépare un Livre Blanc sur le futur des transports, et des propositions de réorientation du Réseau Trans Européen des Transports, la CRPM prendra l'initiative au premier semestre 2011 d'un grand évènement sur la relance d'une politique européenne des transports maritimes plus

équilibrée. Qu'il soit question de « green ships », d'investissements dans les ports et leurs raccordements aux hinterlands, de technologies au service d'une nouvelle étape dans la politique européenne de sécurité maritime (nos Régions veulent un programme Erika 4), nous sommes persuadés qu'il y a là des gisements d'emploi et d'activité à explorer.

Je vous remercie de votre attention.

Claudio Martini, Président de la CRPM